

CHARTRE DES ANIMATEURS DE L'AUMONERIE VACOURDY

« Il est nécessaire, de manière urgente, qu'une nouvelle génération d'apôtres surgisse qui soit enracinée dans la parole du Christ, qui soit en situation d'apporter une réponse aux questions de notre temps et qui soit prête à annoncer partout l'Évangile »

Benoit XVI, 22 février 2006

I) Devenir animateur : définition et objectifs

L'animateur en aumônerie est une jeune personne catholique de 18 ans environ qui prend l'engagement de s'occuper de jeunes de la 6ème à la terminale au sein d'une équipe pastorale. Il adhère au projet pédagogique de l'aumônerie et projet éducatif et pastoral du Pôle Jeunes.

- Un enracinement dans le Christ

Etre animateur, c'est témoigner de la foi, et vivre une intimité avec Jésus dans la prière. C'est pourquoi il est important de connaître ce en quoi nous croyons, pour reprendre les mots du Pape Benoît XVI : « *Vous devez connaître votre foi avec la même précision que celle du spécialiste en informatique qui connaît le système d'exploitation d'un ordinateur. Vous devez la comprendre comme un bon musicien comprend sa partition. Vous devez être encore plus enraciné dans votre foi que la génération de vos parents, pour affronter avec courage et détermination les défis et les tentations de notre époque. Vous avez besoin de l'aide de Dieu si vous ne voulez pas que votre foi s'évapore.* »

- Témoigner de sa foi

A partir de cette intimité avec le Christ, l'animateur témoignera de sa foi auprès des jeunes qui lui seront confiés. L'un des objectifs de ce témoignage est que le jeune fasse l'expérience de l'amour du Christ afin de devenir lui-même témoin de cet amour. Ce rôle d'animateur est capital, ce n'est pas un jeu, mais un engagement responsable.

II) Les moyens

- Année pastorale

L'animateur bénévole s'occupe d'animer et de préparer les séances de la pastorale et d'organiser les jeux et les moments forts de la vie de l'aumônerie (camps, pèlerinages et fêtes diverses). Les animateurs sont en lien étroit avec l'aumônier et le/la responsable d'aumônerie, de qui ils reçoivent leur mission lors de la messe de rentrée.

Des dîners d'animateurs sont organisés une fois par trimestre au cours de l'année pour annoncer le calendrier, travailler sur les futures séances ou sur un thème en particulier, ou encore pour aborder d'autres questions. Les animateurs préparent leurs séances à l'avance et s'engagent à respecter la charte de l'animateur (cf. Charte des animateurs de l'aumônerie Vacourdy). Les animateurs se réunissent autour de l'aumônier et du, ou de la, responsable de l'aumônerie une fois dans l'année pour préparer l'année suivante, en même temps qu'ils sont invités à faire bilan personnel de l'année écoulée.

Une formation des futurs animateurs de l'aumônerie est proposée à des jeunes du second cycle. Ces derniers ont la possibilité, en accord avec l'aumônier et le/la responsable de l'aumônerie, de suivre une formation sur une ou deux années, encadrés par certains animateurs. De ce fait, les jeunes en formation s'engagent à passer le BAFA et à rester à l'aumônerie pour une période de trois années. La « formation animateur » dite « FA » s'articule autour d'une dizaine de séances ludiques et pédagogiques et d'environ six séances pastorales et théologiques. Les nouveaux animateurs sont parrainés par un animateur expérimenté durant une à deux années.

- Ecoute et accompagnement

L'animateur devra écouter et respecter l'adolescent, favoriser la parole, instaurer un climat de confiance. Il devra savoir poser des règles et savoir gérer un groupe. Il devra permettre au jeune d'avancer dans ses relations avec les autres, être le témoin de sa progression et être cohérent dans sa manière de s'exprimer.

- Animer et discerner

L'animateur devra savoir varier les moyens pour valoriser la prière, tout en respectant le rythme de chaque jeune, être attentif aux demandes éventuelles de sacrement. Il devra être lui-même un témoin des sacrements qu'il a reçus.

Lors des temps forts, l'animateur devra savoir doser les moments de jeux et les moments plus spirituels.

III) Règles et Attitudes

Dans le cadre de l'aumônerie, toute consommation de drogue et d'alcool est strictement interdite. Il est également interdit de fumer dans les locaux de l'aumônerie, y compris dans la cour du centre paroissial.

Les animateurs doivent porter des tenues vestimentaires correctes et décentes. Ne sont pas autorisés les shorts très courts, vestes ou tee-shirt avec des impressions allant à l'encontre de l'activité de l'aumônerie (tête de mort, tendance confuse, etc.) ainsi que tout maquillage excessif, coiffures provocantes, etc. Par ailleurs, il est vivement recommandé de ne pas entretenir de relations autres qu'amicales entre animateurs filles et garçons afin de ne pas nuire au bon déroulement des activités et ne pas perturber l'ambiance conviviale et fraternelle de l'aumônerie en cas de relations interrompues.